

## Dougga

(antique Thugga)

**G. Camps**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2210>  
DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2210](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2210)  
ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1995  
Pagination : 2522-2527  
ISBN : 2-85744-828-7  
ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

G. Camps, « Dougga », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 16 | 1995, document D89, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2210> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2210>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Dougga

(antique Thugga)

## G. Camps

---

- 1 Dougga est l'un des sites romains de Tunisie les plus visités et les plus célèbres. L'aspect monumental de ses ruines, en partie restaurées, la beauté du site et les nombreux témoignages, si rares ailleurs, d'une cité numide antérieure à la domination romaine expliquent l'intérêt suscité par ce site à flanc de plateau dominant un paysage superbe. Cette position facile à défendre explique le nom numide de la ville, écrit TBGG en libyque, nom dans lequel se reconnaît la racine TBG qui signifie « protéger ».
- 2 La ville de Thugga a une longue histoire. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C, Eumaque, lieutenant d'Agathocle, tyran de Syracuse qui avait conduit une expédition en Afrique, s'empare de la ville de Tokaï qui pourrait bien être Thugga. De cette ville, Diodore de Sicilefi qui rapporte les faits, dit qu'elle était d'une belle grandeur. Des vestiges non négligeables témoignent, en effet, de l'existence d'un véritable centre urbain numide. Antérieurement le site avait été déjà occupé comme l'indique la nécropole de dolmens s'étendant sur le plateau juste au delà des remparts numides. A ces remparts en gros appareils, s'ajoutent les vestiges d'un temple à Baâl, les murs d'un sanctuaire dédié à Massinissa divinisé après sa mort et le superbe mausolée du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qui portait deux inscriptions, l'une en punique, l'autre en libyque, rapportant le même texte, ce qui permit d'établir la valeur des lettres de l'alphabet libyque. Ce mausolée à trois étages reposant sur un piédestal de cinq gradins est orné de colonnes engagées et de reliefs d'inspiration hellénistique (quadriges, sirènes). Il fut construit par Ateban\* que les auteurs considèrent aujourd'hui comme le constructeur et non le destinataire du mausolée.

Le plateau de Dougga. Photo G. Camps



- 3 Ce monument fut peut-être un cénotaphe dédié à Massinissa. A ces importants vestiges s'ajoutent une série exceptionnelle d'inscriptions libyques et puniques datables de la même époque ; les seules qui aient pu donner quelques indications sur l'administration d'une ville du royaume numide. Exploitant ces inscriptions bilingues et s'appuyant sur les textes puniques et sur la connaissance que l'on pouvait avoir de l'organisation municipale de Carthage, J. Février avait proposé de reconnaître les fonctions suivantes : un roi éponyme (GLD en libyque), deux « chefs de cent » (MWSN), un « chef de cinquante » (GLDMSK), un trésorier (MSSKW), un chef des prêtres (GLDGYLM). Mais plus récemment, S. Chaker, s'appuyant sur le berbère dont le libyque est une forme ancienne, proposa de reconnaître des titres et fonctions différents : le MWSN (que le punique traduit par « chef de cent ») serait un « sage », un homme d'expérience (Amussen en touareg, amusnaw en kabyle), le MSSKW ne serait pas un trésorier mais un architecte et l'énigmatique GZB, non traduit en punique, serait un inspecteur des travaux, tandis que le GLDMSK, traduit par chef de cinquante en punique, serait le chef des maçons et, au lieu d'être chef des prêtres, le GLDGYLM serait le chef d'une catégorie d'artisans inconnus. Pas plus que celles de J. Février, trop influencé par le punique, les traductions de S. Chaker, déterminées par les racines berbères, n'emportent la conviction. Quoi qu'il en soit, ces textes bilingues aussi précieux que difficiles à exploiter, n'en témoignent pas moins d'une organisation municipale de Dougga, originale et différente de celle de Carthage et des autres villes puniques.
- 4 A l'époque numide Thugga ne semble pas posséder de sufètes, cependant une inscription latine datée de 48 après J.-C. mentionne clairement les sufètes de cette ville, comme si le modèle punique s'était imposé après la chute de Carthage. On sait par ailleurs que cette fonction fut exercée dans de nombreuses villes de la province d'Africa au I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

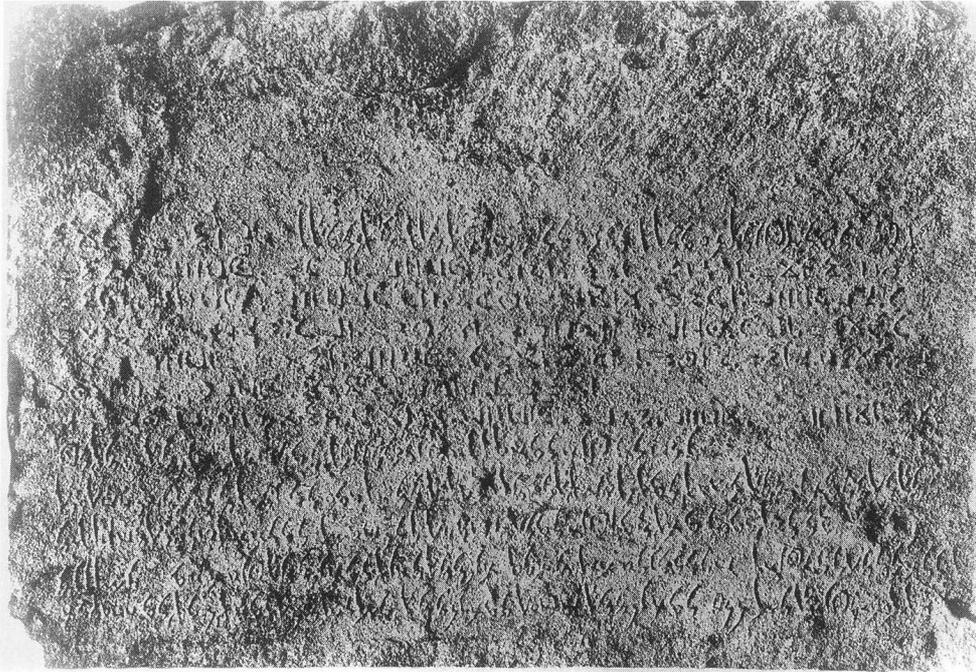
Mausolée d'Ateban, dit libyco-punique. Photo G. Camps



Rempart numide de Dougga. Photo G. Camps

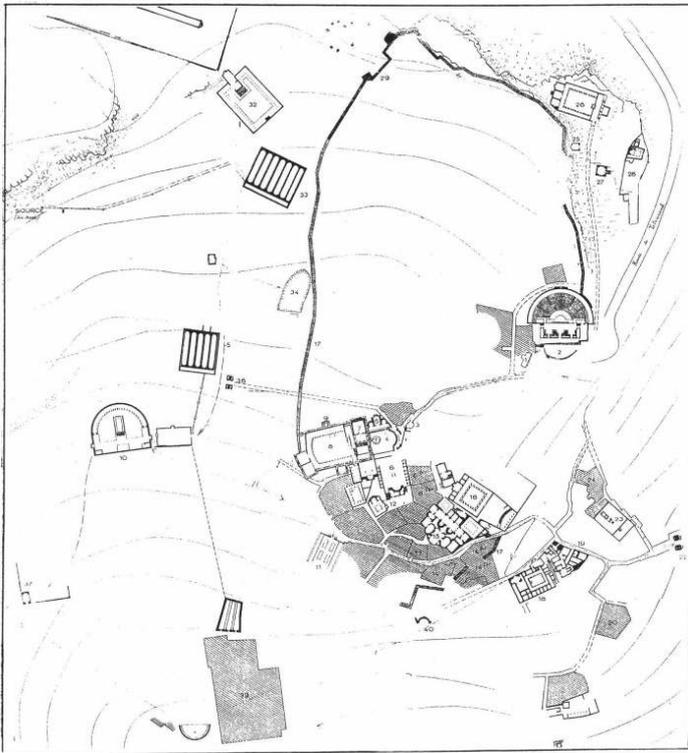


Dédicace bilingue du temple de Massinissa, datée de l'an X du règne de Micipsa. Photo du Musée du Bardo, Tunis



- 5 A ce moment la ville a un statut de simple *civitas* dépendant de la *pertica* de Carthage, mais juxtaposés à l'antique cité, de nouveaux venus, italiens jouissant du droit de citoyen romain, fonctionnaires impériaux, administrateurs des domaines impériaux et simples commerçants ou vétérans constituent une entité administrative indépendante, le *Pagus thuggensis*. *Pagus* et *civitas* se développent harmonieusement. Dès les principat d'Auguste et de Tibère, la ville cherche à s'embellir : un forum est aménagé aux dépens de l'angle sud-est de la vieille enceinte numide, un temple de Saturne y est construit sous Tibère, il sera remplacé à la fin du deuxième siècle (194-195) par un temple beaucoup plus vaste, en dehors de la ville. La ville se romanise et les constructions somptueuses se multiplient. En 205, sous Septime Sévère, *civitas* et *pagus* s'unissent dans une nouvelle entité : le *municipe* gouverné par un *ordo* et deux *duumviri*, comme tous les *municipes* qui se veulent des images de Rome.

## Plan de Dougga à l'époque romaine, d'après Cl. Poinso



- 6 La ville atteint alors son apogée, bien qu'elle reste un petit centre dont la population ne devait pas dépasser 5 000 âmes. Les temples, cependant, sont nombreux et l'épigraphie abondante permet de les identifier pour la plupart. Les familles puissantes, comme les Gabinii règnent pendant plusieurs siècles sur la cité qu'elles embellissent par des constructions fastueuses. Déjà sous les Antonins, les Gabinii avaient non seulement offert le terrain mais pris à leur charge la construction du temple de Frugifer, de la Fortune Auguste et de Liber Pater. C'est aux Maedii que Thugga doit son temple de la Fortune Auguste, de Vénus, de la Concorde et de Mercure. Les Licini firent construire en pleine ville de magnifiques thermes, distincts des grands thermes de l'Aïn Doura. Ces thermes liciniens présentent une particularité architectonique : comme dans les monuments d'Orient, les colonnes supportent de grands dais sur lesquels reposent des arcs et non des architraves. Cette disposition ne se répandit en Occident qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle, or les thermes liciniens de Thugga sont antérieurs d'un siècle.
- 7 Le temple de Caelestis présente encore plus d'originalité. Caelestis, qui a succédé à Tanit et à Ashtart, est la parèdre du Saturne africain et son temple construit sous Septime Sévère présente une grande cour dallée semi-circulaire, bordée elle-même par un péristyle qui porte une dédicace célébrant la munificence de Q. Gabinius Rufus Felix. Le temple périptère est construit sur un podium élevé. Des statues en argent de la déesse avaient coûté 35 000 sesterces. Le théâtre, à l'autre extrémité de la ville, est l'un des plus beaux de l'Afrique romaine, sa cavea, d'une hauteur de 15 m, pouvait recevoir 3 500 spectateurs. La ville de Thugga possédait deux arcs, l'un, au sud-est, fut élevé en l'honneur de Septime Sévère, en 205, pour célébrer l'accession de la ville au rang de municipale. Sous cet arc passe la voie qui descendait dans la plaine et rejoignait la grand axe routier de Carthage à Théveste ; le second arc, érigé sous Alexandre Sévère, est situé sur la voie qui, depuis le forum, se dirige vers l'ouest. A proximité de cet arc se

situent les grandes citernes\* de Thugga ; la plus importante, celle d'Ain Mizeb, voisine du temple de Minerve construit sous Antonin le Pieux, est composée de huit réservoirs allongés couverts de voûtes et placés perpendiculairement à un bassin de décantation, sa contenance est de 9 000 m<sup>3</sup> ; la citerne de l'Aïn el Hammam, à proximité du temple de Caelestis, est constituée de réservoirs de même forme, sa contenance est inférieure d'un tiers.

Théâtre romain du Dougga. Photo G. Camps



- 8 En plus des monuments municipaux, à usage collectif, les fouilles, dirigées principalement par L. Poinsot, ont mis au jour de nombreuses et belles demeures : Maison du Trifolium, maison de la Gorgone, maison des saisons qui livrèrent des mosaïques de grande valeur esthétique de même que celles trouvées sur le sol des thermes (mosaïque des Cyclopes). Des statues provenant des temples et du forum, la plus remarquable est celle d'un *togatus* dont la tête porte une couronne tourellée. Mérite aussi d'être signalée une belle tête de Lucius Verus.
- 9 En 261, Thugga accède au rang envié de colonie, mais les temps de la splendeur sont passés ; à la fin du siècle commence une longue décadence que viendra interrompre la renaissance valentinienne : monuments et demeures sont alors réparés voire reconstruits. De cette époque date l'église de Victoria, seul monument chrétien de Thugga. La communauté chrétienne de Dougga ne devait pas être très nombreuse et on n'est pas sûr que l'évêque donatiste Paschasius Tuggensis représentait, au concile de Carthage en 411, les fidèles de cette ville car il existait en Byzacène une autre Thugga ou Tucca dite Terebenthina (qui porte aujourd'hui, elle aussi, le nom de Dougga).
- 10 Thugga ne souffrit pas directement, semble-t-il, de la conquête vandale, les troupes de Geiseric durent emprunter une voie plus septentrionale mais la ville située à l'écart des grands axes de circulation survécut misérablement puis sa population abandonna progressivement le site. La construction, par les Byzantins, d'un fort d'intérêt médiocre à l'emplacement du forum ne modifia guère les conditions de vie urbaine devenues de plus en plus précaires. Des âges postérieurs, ne subsistent que les petits bains d'époque

aghlabite aménagés dans d'antiques demeures situées à proximité du forum. On ne sait si l'enceinte de basse époque, certainement plus récente que le fort byzantin dont la construction est plus soignée, date de ce moment ou de plus tard ; détail troublant, sur une partie de son parcours cette dernière manifestation d'une vie citadine emprunte le même tracé que le rempart numide qui en avait été la première.

---

## BIBLIOGRAPHIE

POINSSOT L. et LANTIER R., L'église de Thugga. *Revue archéologique*, II, 1925, p. 228.

POINSSOT L., La restauration du mausolée de Dougga, *Museion*, 1932, p. 76-89.

POINSSOT Cl., *Les Ruines de Dougga*, Tunis, 1958, 82 p. (Bibliographie importante).

FÉVRIER J., 1965, La constitution municipale de Dougga à l'époque numide, *Mélanges de Carthage offerts à Ch. Saumagne*, 1964, p. 85-91.

CHAKER S., A propos de la terminologie libyque des titres et fonctions, *Annali Istituto univers, orient.*, 46, 1986, p. 541-562.

KHANOUSSE M., Thugga (Dougga) sous le Haut-Empire : une ville double. *L'Africa romana*, 10, 1992, p. 597-602.

## INDEX

**Mots-clés** : Antiquité, Tunisie, Ville